



**ISP INTER-AMERIQUES**  
**COMITE REGIONAL DES FEMMES**  
**San Juan, Porto Rico – le 29 mars 2016**  
Hotel Verdanza

**RAPPORT**

Avec la participation des dirigeantes de l'ISP, les représentantes des sous-régions du Canada et des Etats-Unis, des Caraïbes, de l'Amérique Centrale, de la sous-région Andine, du Cône Sud, du Brésil et du Comité Interaméricain des Femmes, se sont réunies à San Juan Puerto Rico, le 29 mars 2016, et ont convenu ce qui suit :

- **Commission de la Condition de la Femme à l'ONU-CSW**

Tous les ans, l'ISP, conjointement avec les syndicats mondiaux CSI, IE et IT, développe une approche commune présentée à la CSW. Le thème central de la 60<sup>ème</sup> session de 2016 a été l'autonomisation économique des femmes. Notre objectif majeur pour cette année était d'obtenir une reconnaissance accrue du rôle des syndicats en tant que défenseurs des droits de la femme aussi bien sur le lieu de travail qu'au sein de la société. Conjointement avec le Mouvement des Femmes et avec les ONGs avec lesquelles nous partageons les mêmes principes, nous avons également voulu accroître notre influence sur les décisions des gouvernements.

Les Conclusions Finales ont abouti à certains points positifs qui ont réaffirmé :

- La Déclaration et le Programme d'action de Beijing
- La pleine et égale jouissance de tous les droits humains par toutes les femmes et petites-filles
- La reconnaissance des syndicats en tant qu'interlocuteurs
- Le travail décent et les conventions de l'OIT
- Les stratégies de financement incluant des systèmes fiscaux équitables
- Promotion et protection de la santé sexuelle et reproductive, des droits productifs et de la sexualité

D'autres points qu'il nous faudra surveiller attentivement sont :

- La non-reconnaissance de l'identité et de l'option sexuelle
- La non-reconnaissance de différents types de famille

- L'absence de mentions à l'éducation publique, aux services publics de santé, aux services publics d'eau et d'assainissement
- L'autonomisation économique entrainera la nécessité de concevoir plusieurs approches et instruments en vue de faciliter l'accès universel aux services publics
- La ratification des engagements du Programme d'Action d'Addis Abeba –AAA qui viabilisent les partenariats public-privé faisant pression pour la privatisation des services publics

Décisions:

- Suivi des gouvernements en ce qui concerne la mise en œuvre des Conclusions Adoptées et la défense des services publics
- En tenant compte du fait que le thème central de la CSW61 sera " l'Autonomisation économique des femmes dans le monde du travail en pleine mutation", réaliser auprès de nos organisations alliées le lancement d'une campagne syndicale préparatoire.

- **Objectifs de développement durable-ODG 2030. Notre approche sur les services publics sensibles à la dimension de genre-GRPS, et alternatives à la privatisation.**

L'ISP fait partie d'un ensemble de coalitions sociales qui remettent en question le pouvoir financier dominant des groupes qui opèrent au sein des instances de la gouvernance mondiale. En 2015, le processus d'adoption des ODGs jusqu'à l'année 2030 et les décisions par rapport au Financement pour le Développement dans les forums internationaux, a démontré que le capital transnational fait appel à l'énorme puissance des entreprises en vue de promouvoir un programme de privatisation. L'ISP a fait valoir que le développement ne sera pas possible sans l'existence de services publics universels de qualité qui impactent directement l'accomplissement de l'égalité des sexes. Dans notre région, le rôle des services publics et la nécessité d'une perspective de genre est une dimension-clé, comme par exemple, pour le contrôle du virus Zika, dont nous connaissons l'impact particulier sur les femmes.

Dans ce contexte, les syndicats doivent assumer ceci plutôt comme une opportunité pour l'expansion des services publics aux ODGs. Nous devons faire valoir qu'il y a suffisamment de richesse dans le monde, mais que le problème est la concentration de cette richesse dans quelques mains. Nous devons lutter pour la redistribution des richesses, les investissements publics, le travail décent et la consolidation de notre force au moyen de l'unité et de la participation à des coalitions susceptible de résister et de combattre le pouvoir des entreprises.

Décisions :

- Renforcer notre travail à l'aide de coalitions de la société civile et d'organisations féministes, de femmes et de base pour lutter contre la privatisation.

- Approfondir le développement du concept de Services Publics sensibles à la dimension de genre en tant que moyen de répondre aux nécessités spécifiques des femmes de fourniture de services publics.

- **Transversalisation de genre : travail sectoriel et sa perspective de genre. Profil de genre dans les secteurs. Campagne du 8 au 22 mars (Équité salariale et Eau)**

Depuis 2002, L'ISP a adopté une politique de Transversalisation de Genre. Nous reconnaissons que l'approche transversale ne signifie pas seulement le fait d'ajouter un composant femme ou équité de genre aux activités existantes ; nous proposons par ailleurs que l'intégration doit aller au-delà de l'accroissement de la participation des femmes ; Cela signifie apporter des connaissances en plus de l'expérience, et attirer l'intérêt des hommes et des femmes sur ce programme. L'objectif de la transversalisation de genre est l'égalité, et donc la transformation des structures sociales et institutionnelles inégales en structures égales et équitables aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Au cours de la dernière période, le travail sectoriel de l'ISP s'est consolidé. Il est donc essentiel de disposer d'une perspective de dimension de genre, et pour cette raison il faut mieux connaître les secteurs en termes de composition de genre, en termes de force de travail et en termes de taux de syndicalisation et de conduite. De même, des formes concrètes de transversalisation se sont développées dans la région notamment dans le secteur de l'eau.

Décisions:

- Produire du matériel de formation sur la transversalisation de genre et sur la façon de la mettre en œuvre
- Promouvoir le recensement des profils de genre des secteurs des Inter-Amériques en faisant usage du modèle développé dans le cône Sud.
- Renforcer la Campagne d'Équité Salariale et d'Eau en utilisant comme modèle le travail réalisé en Colombie et au Pérou.

- **Campagne pour mettre fin à la violence à l'encontre des femmes : Rapports, propositions de continuité et processus face à la nouvelle Convention de l'OIT en 2018**

En 2015, le Conseil d'administration de l'OIT a décidé de débattre une nouvelle Convention sur la violence sur le lieu de travail, qui couvrira également les aspects de la violence basée sur la dimension de genre, en vue de la Conférence internationale du travail qui se tiendra en 2018. Il est essentiel que les syndicats participent, consultent leurs membres et formulent des propositions concernant le contenu de la nouvelle Convention.

Dans notre région, nous disposons d'une expertise importante sur cette question, qui aborde également des thèmes comme celui de l'impact de la violence domestique sur le lieu de

travail, au Canada, ainsi que dans d'autres pays des Caraïbes, du Cône Sud et également au Brésil en ce qui concerne l'approche de la violence de genre au travail. Ces expériences peuvent apporter une contribution importante au contenu de la nouvelle Convention. L'OIT organisera une réunion d'experts en octobre de cette année, à laquelle l'ISP participera et apportera des contributions au rapport sur la législation et les pratiques, qui devra être conclu début 2017, avant les consultations nationales avec les membres de l'OIT.

Décisions:

- Participer en tant qu'ISP à la Réunion d'Experts de l'OIT en octobre
- Préparer un document conceptuel sur la violence de genre sur le lieu de travail, à être présenté à l'OIT
- Participer au processus de consultations internationales

- **Droits des femmes en matière de travail et syndicaux. Suivi de la mise en œuvre des conventions de l'OIT relatives. Attaques à la négociation collective.**

L'attaque aux droits du travail et syndicaux dans le secteur public ne semble pas s'atténuer, mais bien au contraire à empirer. La négociation collective a perdu de l'espace et les femmes ont vu certaines de nos victoires au sein du milieu de travail annulées, comme par exemple la parité salariale. La Commission d'application des normes de l'OIT est une référence essentielle pour la défense des droits. La surveillance continue de la mise en œuvre des organes de contrôle normatif de l'OIT tels que le Comité de la Liberté Syndicale-CLS et la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations – CEACR sont stratégiquement importants. Les syndicats n'ont pas fait grande chose en termes de suivi des normes internationales du travail à partir d'une perspective de genre.

Décisions:

- Assumer comme cas-pilote cette année, le suivi de la mise en œuvre de la Convention 156
- Compléter la consultation avec les affiliés de la Sous-région des Caraïbes, pour identifier stratégiquement les pays où il sera possible de travailler en vue de la production d'observations aux Conventions de l'OIT

- **Congrès Mondial de l'ISP 2017: Perspective de genre aux thèmes prioritaires et plan d'action.**

En préparation au prochain Congrès de l'ISP, certaines requêtes ont été faites en vue d'établir une proposition initiale sur la direction à être prise par notre travail. Les domaines suivants ont été considérés comme clés :

- Défense de la démocratie
- Redistribution de la richesse
- Consolidation du pouvoir des syndicats
- Le droit de l'homme à la paix

Ces domaines ne remplaceront pas, mais procureront plutôt de la valeur ajoutée au travail actuel de l'ISP dans la défense de l'accès universel à des services publics de qualité, de la justice fiscale, de la lutte contre la corruption, d'alternatives avant la privatisation, de l'égalité des sexes, de l'intégration des jeunes, de la défense des droits du travail et syndicaux au sein du secteur public, du renforcement des secteurs et de la lutte contre le racisme et la xénophobie.

Ce congrès sera également une bonne occasion d'approfondir le rôle du Comité Mondial des Femmes en tant qu'organe spécialisé dans l'intégration de la dimension du genre, et de discuter comment les jeunes pourront s'organiser à l'ISP participer de la meilleure façon aux structures de prises de décision de celle-ci.

Décisions :

- Valider comme pertinents les nouveaux domaines-clé de travail proposés
- Poursuivre la discussion sur le rôle du Comité Mondial des Femmes de l'ISP en ce qui concerne la promotion de la transversalisation de genre
- Soutenir le Réseau Régional de Jeunes en vue de rechercher la meilleure façon de s'organiser de façon économiquement durable.